



Mobilisation du lundi 27 avril 2026

La réponse du bureau local FO Justice

Plusieurs personnels nous interrogent sur l'appel au blocage lancé par une organisation syndicale pour lundi prochain.

Si **Force Ouvrière Justice** partage le constat de l'urgence actuelle, notre bureau local tient à clarifier sa position.

La légitimité des revendications est indiscutable, notamment face au fléau de la **surpopulation pénale**. Cependant, l'agitation sans stratégie n'est pas une solution.

Notre priorité : La ratification de la **LOI SURE**, et plus précisément de son **article 7**.

Force Ouvrière Justice est la seule organisation à porter des solutions concrètes et structurées au niveau national. Nous attendons désormais les décisions imminentes concernant ce texte législatif crucial.

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** déplore une méthode qui semble privilégier l'image d'un sigle plutôt que l'efficacité collective.

Si nos revendications nationales n'aboutissaient pas, **Force Ouvrière Justice** appellerait à la manifestation, mais après avoir concerté ses homologues.

Notre combat concerne **tous les personnels** de tous corps et grades confondus.

Force Ouvrière Justice refuse de "servir la soupe" à des stratégies nationales déconnectées du terrain. En revanche, si une réelle volonté de défense locale émerge, nous sommes prêts à convenir d'une date commune pour cibler les problématiques spécifiques de **notre établissement**.

Nous appellerons à la création d'une **plateforme revendicative commune**, élaborée conjointement et en toute transparence.

L'intérêt collectif passe par une unité de réflexion avant d'être une unité d'action.

Le bureau local **FO** le 24 avril 2026

